

Ministère chargé
de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente
en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

9 mai 2016

Dossier complet le

19 mai 2016

N° d'enregistrement

F-022-16-P-0017

1. Intitulé du projet

**Dévoisement d'une conduite d'eau potable Ø 500
Rues Pappé Veld, Hooghe Porte, Crayhof – Cappelle La Grande – 59 180**

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom RINGOT

Prénom Bertrand

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SYNDICAT DE L'EAU DU DUNKERQUOIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. RINGOT Bertrand, président du Syndicat

RCS / SIRET

255 900 508 00029

Forme juridique

Etablissement public syndicat
mixte communal

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
18° Installation d'aqueducs et de canalisations d'eau potable.	<i>Aqueduc ou canalisation d'eau potable dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est supérieur à 500 mètres carrés et inférieur à 2 000 mètres carrés. Projet de pose d'une conduite Ø500 d'une longueur de 2700 mL soit 1350 m²</i>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

*Dévoisement d'une conduite de transport d'eau potable Ø 500.
Pose enterrée d'une nouvelle conduite de transport d'eau potable en acier Ø500 sur 2700ml*

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du dévoiement de la conduite de transport est d'abandonner la conduite de transport actuelle, fortement corrodée, qui présente des risques importants de ruptures et qui passe au travers de nombreuses propriétés privées, dans les espaces verts et sous les bâtiments.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'emprise du projet de la conduite d'eau s'étale sur la commune de Cappelle la Grande, rues Pappe Veld, Hooghe Porte et Crayhof.

Le point de départ du projet se situe à l'arrière des ateliers municipaux, au n°51 de la rue du Pappe Veld. Le point d'arrivée, soit la conduite DN 500, est situé en bordure de la RD 2, avenue du Général de Gaulle.

Les travaux sont prévus sur une durée de 6 mois environ.

Description des travaux de la conduite d'eau:

- *Terrassement, ouverture de tranchée, rabattement de nappe*
- *pose de la nouvelle conduite en acier*
- *raccordement sur les conduites existantes*
- *remblaiement de tranchée*
- *remise en état des terrains*

La largeur de la zone enherbée disponible pour le tracé varie de 5 m mini à 16 m maxi.

Le projet n'engendre pas de destruction de haies, il n'y aura pas de remblaiement de fossés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation de la nouvelle conduite restera similaire à celle existante.

A noter qu'aucun ouvrage de génie civil ne sera construit sur le cheminement de la conduite d'eau située dans la trame verte. Aucun organe de manœuvre de réseau ne sera implanté dans cette emprise.

A l'issue des travaux de conduite d'eau, cette trame verte sera intégrée dans les continuités écologiques liées à la stratégie locale de biodiversité. Des suivis faune flore seront réalisés par les agents du service GDEN, le cahier des charges de gestion actuelle sera modifié, le cas échéant, pour y intégrer des objectifs « Biodiversité ».

Ce cheminement s'inscrit également dans un réseau de chemins verts développé à l'échelle du territoire communautaire. L'enjeu de ce réseau de chemins verts est de liaisonner les 29 espaces naturels du territoire et d'offrir aux habitants des lieux de randonnée et découverte des milieux naturels.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau

Les rubriques concernées par le projet : 1.1.1.0 et 1.1.2.0 (rabattement de nappe en phase chantier), 3.3.1.0 relative au zone humide

rubrique 1.1.1.0 : déclaration

rubrique 1.1.2.0 : 2° Supérieur à 10 000 m³/ an mais inférieur à 200 000 m³/ an (**Déclaration**). Le volume estimé qui sera pompé durant la phase chantier 100 000m³

rubrique 3.3.1.3=0 : déclaration

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de la conduite Ø500 :	2700 ml
Le gabarit de la tranchée en moyenne : profondeur 1.60m et largeur au fond 1m et en haut 3m (voir coupe type de tranchée jointe)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Pappe Veld
rue Hooghe Porte
rue Crayhof
59180 Capelle La Grande

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 2° 21' 06.4"E Lat. 50° 59' 51,1"N

Point d'arrivée : Long. 2° 22' 32.1" E Lat. 50° 59' 53,3" N

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Cet espace (ancien terrain agricole) a fait l'objet de (2000 à 2016) d'un aménagement paysager composé d'une strate arborée à dominance d'espèces régionales et d'une strate herbacée à dominance de graminées. A ce jour le public n'est pas invité à l'emprunter. Les terrains sont propriété de la Communauté urbaine de Dunkerque. Ils sont en cours d'aménagement pour intégrer ultérieurement un réseau de chemins verts créé à l'échelle communautaire.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

*Parcelles en zones NPP et UK3 et règlements correspondant
PLU Communautaire approuvé le 9 février 2012*

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	X	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	X	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X	<input type="checkbox"/>	<i>Surface concernée : 3075 m² linéaire de la zone humide concerné 1025ml x largeur de tranchée 3 ml</i>
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X	<input type="checkbox"/>	<i>Commune soumise à un PPRN</i>
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	X	<input type="checkbox"/>	<i>Uniquement de manière temporaire en phase chantier (rabattement de nappe).</i>
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X	<input type="checkbox"/>	<i>Uniquement de manière temporaire en phase chantier (rabattement de nappe), incidence temporaire sur la « zone humide » et sur la masse d'eau souterraine « Nappe des Wateringues »</i>
	est-il excédentaire en matériaux ?	X	<input type="checkbox"/>	<i>Les terres excédentaires seront évacuées hors site vers une filière réglementaire. Le projet ne modifie pas l'altimétrie actuelle du terrain notamment au droit d'aires reconnues « Humide » (<u>mesure d'évitement de remblaiement de zones humides</u>). Le projet ne prévoit pas de remblayer les fossés existants. Le profil de pose s'adapte au terrain naturel.</i>
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	X	<i>Uniquement durant la période de travaux</i>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X	<input type="checkbox"/>	<i>Uniquement durant la période de travaux</i> <i>Rabattement de nappe</i> <i>Les rejets des eaux de rabattement de nappe se feront vers les fossés et Watergang avec autorisation des gestionnaires. Les rejets seront suivis (qualité et quantité)</i>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, aux vues de l'ensemble des éléments décrit précédemment, le projet n'aura pas d'impact sur l'environnement. Les visites annuelles (suivis : des milieux, des dégradations, de la propreté, de la programmation des interventions de gestion,...) réalisées par les agents du Service Gestion Durable des Espaces Naturels (GDEN) de la CUD en charge de gérer cet espace n'ont relevé aucune espèce patrimoniale. De plus, les travaux de pose de cette nouvelle canalisation seront réalisés entre mi-août et début mars (hors période de nidification).

Les phases préparatoires de ce chantier (organisation et déroulé,...) et le suivi de chantier seront réalisés en concertation avec les deux écologues de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Ceux-ci participeront aux réunions et seront autorisés à intervenir pour corriger les éventuels impacts ou dérangements de la faune liés à la phase travaux. Une sensibilisation au respect de l'environnement sera apportée aux opérateurs et autres intervenants au démarrage de ce chantier, elle sera également assurée par les deux écologues de la Communauté urbaine. Cet accompagnement s'inscrit dans une logique d'éviter et de réduire les éventuels impacts du chantier sur cet espace.

La zone sur laquelle le projet sera réalisé ne présente donc pas d'éléments environnementaux patrimoniaux à prendre en compte lors de la phase travaux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Carte des sites Natura 2000 et emplacement du projet
Carte des ZNIEFF et emplacement du projet
Carte des ZDH et tracé du projet
Localisation des sondages pédologiques
Schéma Régional de Cohérence Ecologique – Trame verte et bleue

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Dunkerque

le,

2 mai 2016

Signature

Le Président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois

Bertrand RINGOT

ANNEXE 2 : Plan de situation



0 200 m

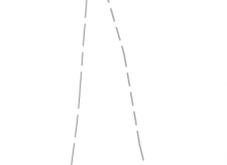
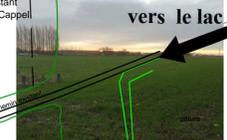
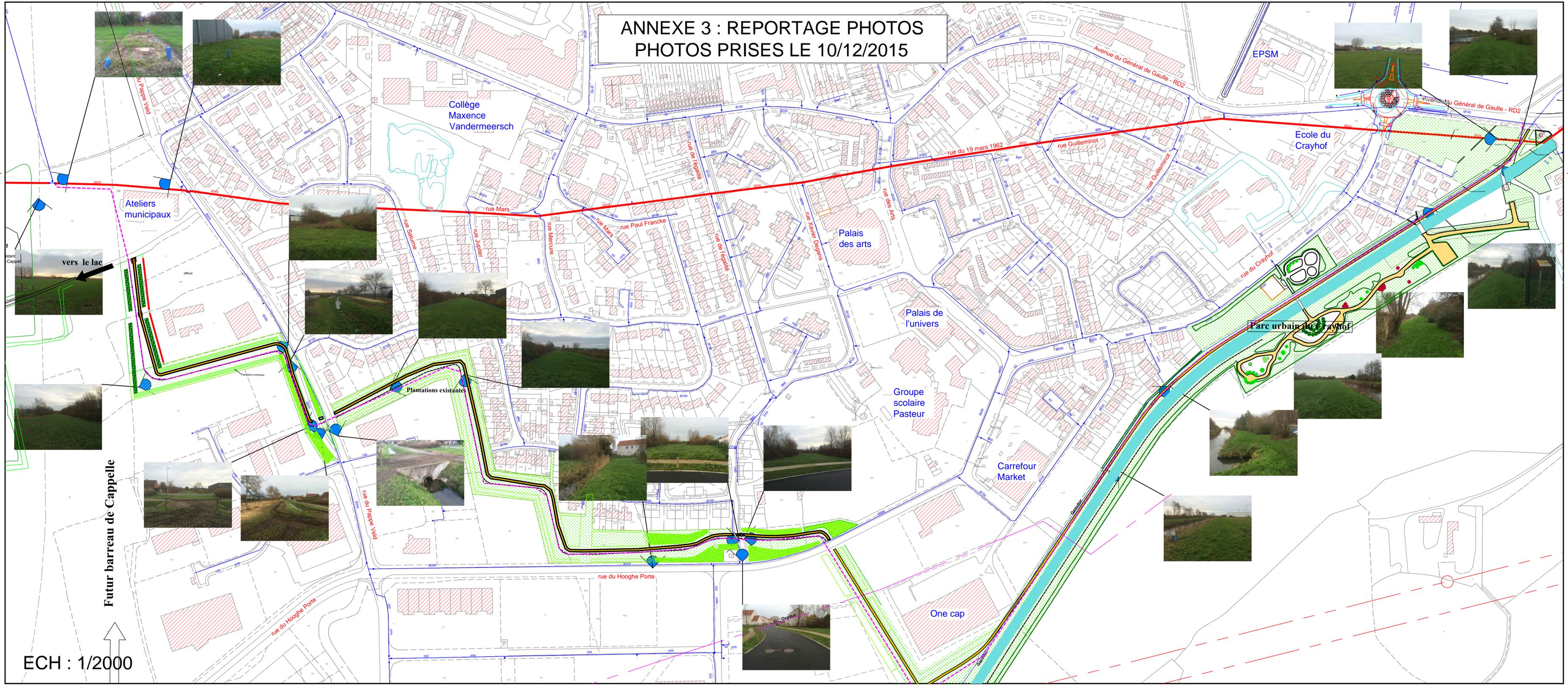


© IGN 2015 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 21' 35.5" E
Latitude : 50° 59' 48.3" N

Projet de dévoiement d'une conduite d'eau potable Ø 500 sur la commune de Cappelle La Grande

ANNEXE 3 : REPORTAGE PHOTOS
PHOTOS PRISES LE 10/12/2015



ECH : 1/2000

Futur barreau de Cappelle

vers le lac

Ateliers municipaux

Plantations existantes

rue du Hooghe Porte

rue du Papepe Veld

Collège Maxence Vandermeersch

Palais des arts

Palais de l'univers

Groupe scolaire Pasteur

Carrefour Market

One cap

Ecole du Crayhof

Parc urbain du Crayhof

EPSM

rue du 19 mars 1962

rue Guillemot

rue Guillemot

rue du Crayhof

rue de l'espagne

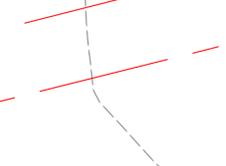
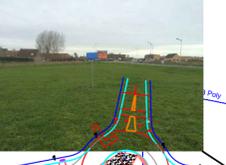
rue Mars

rue Paul Francke

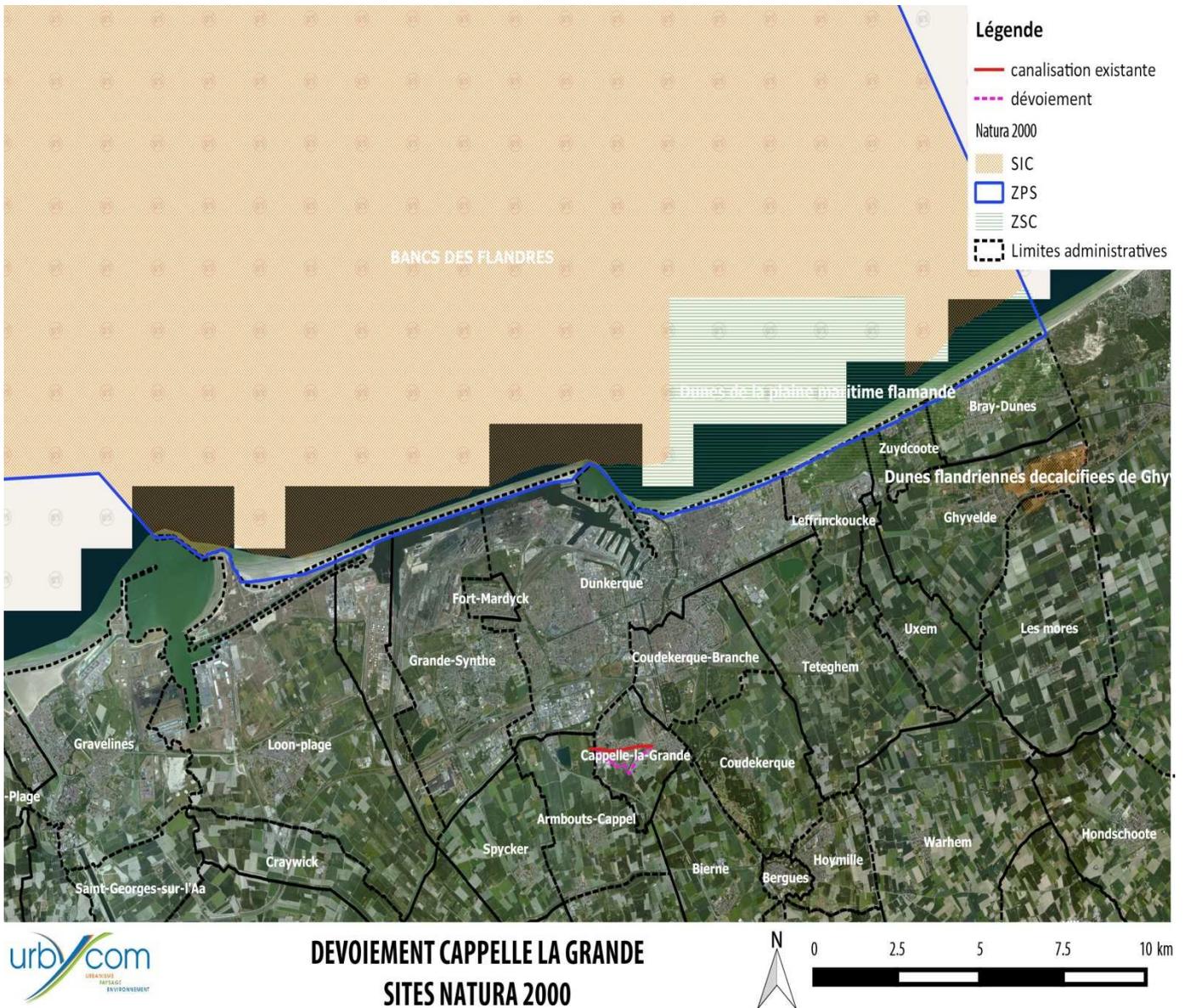
rue Xavier Degans

rue des Arts

rue de l'espagne



8.2 Autres annexes

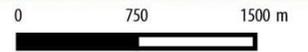


Légende

- canalisation existante
- - - dévoiement
- Limites administratives
- ZNIEFF de type II
- ZNIEFF de type I



DEVOIEMENT CAPPELLE LA GRANDE - ZNIEFF





ZDH



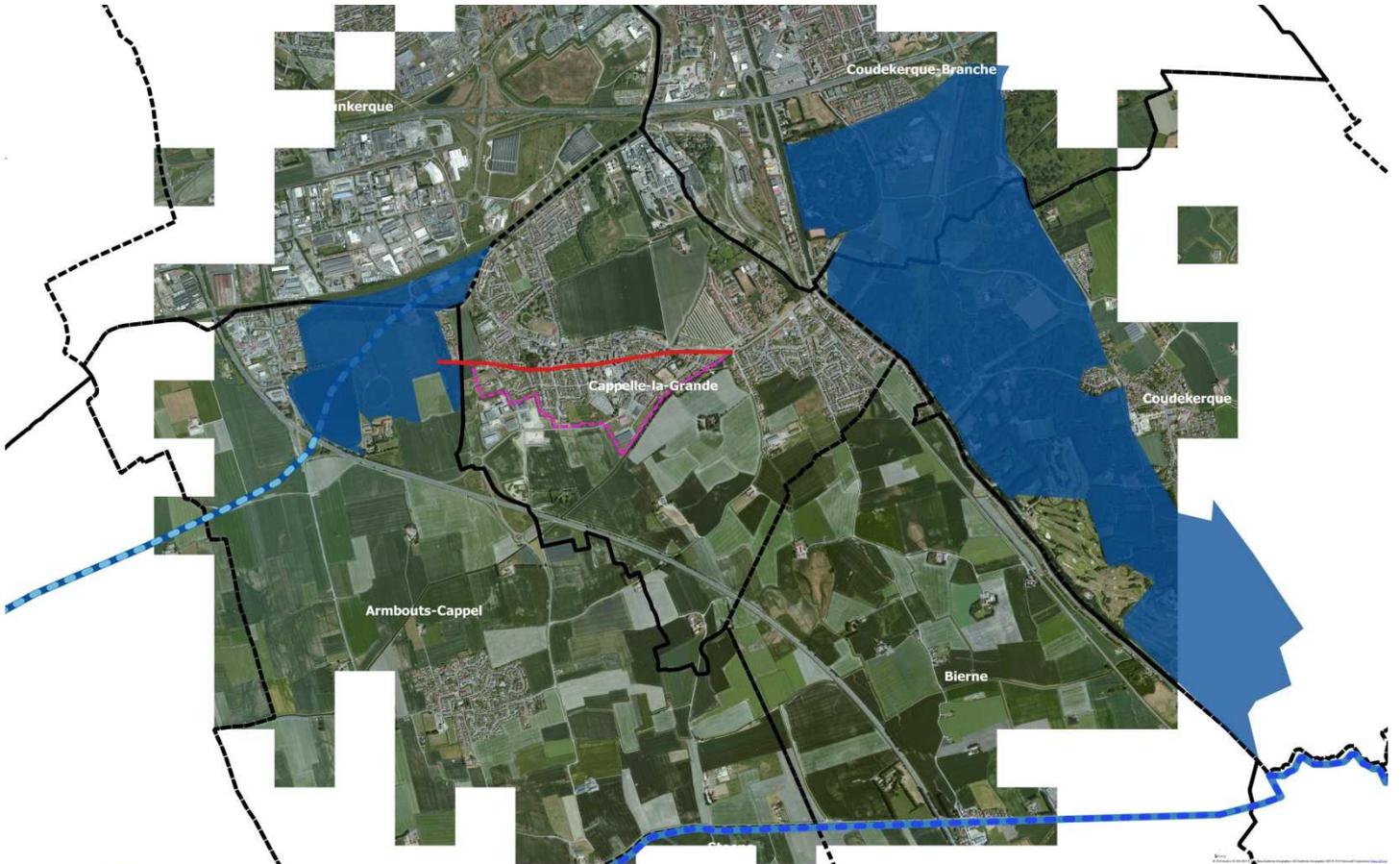
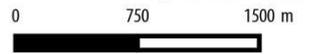


Schéma Régional de Cohérence Ecologique - Trame Verte et Bleue



Chemin Vert de Cappelle-la-Grande

Présentation



Gestion



Liste des différentes espèces plantées

Arbuste rampant :

- Symphoricarpos x chenaulti hancock

Arbuste bas :

- Amelanchier canadensis
- Cornus alba sibirica
- cornus stolonifera flaviramea
- ligustrum vulgare lodense
- ribes nigrum
- rosa corymbifera laxa
- rosa pimpinellifolia
- rosa rugosa
- salix purpurea gracilis
- salix rosmarifolia
- symphoricarpos alba white edge

Arbuste haut :

- buddleja davidii nanho blue
- cornus mas
- cornus sanguinea
- corylus avellana
- ligustrum vulgare
- rosa canina inerina
- salix triandra
- salix viminalis
- symphoricarpos mother of pearl
- viburnum lantana
- viburnum opulus

Tiges :

- acer pseudoplatanus purpurascens
- alnus alba
- alnus cordata
- alnus glutinosa
- fraxinus americana
- prunus avium
- prunus padus
- salix alba
- ulmus resista sapporo autumn gold